

## Comment la Suisse bénéficie des accords bilatéraux

### Introduction

Depuis l'acceptation de l'initiative sur l'immigration de masse, la politique européenne de la Suisse est sous pression. Renégocier l'accord sur la libre circulation semble actuellement exclu pour l'Union européenne, ce qui augmente le risque de résiliation ou de suspension des accords bilatéraux I. Le présent document récapitule les données statistiques et économiques essentielles sur les effets des accords bilatéraux I pour l'économie II privilégie le point de vue suisse, mais il va de soi que ces effets concernent aussi l'Europe.

*Ce dossier de travail, non exhaustif, est régulièrement mis à jour (état : 25 juillet 2014).*

### Récapitulatif : les accords bilatéraux I

Accords bilatéraux I	Accords bilatéraux II
- Obstacles techniques au commerce	- Schengen/Dublin
- Marchés publics	- Fiscalité de l'épargne
- Transports terrestres	- Lutte contre la fraude
- Transport aérien	- Produits agricoles transformés
- Agriculture	- Environnement
- Recherche	- Statistique
- Libre circulation des personnes	- MEDIA
	- Pensions
	- Éducation, formation professionnelle, jeunesse

### Remarques générales

En 2001, les entreprises suisses ont vendu pour 87 milliards de francs de marchandises aux pays de l'UE. En 2013, ces exportations ont dépassé 116 milliards de francs. Depuis que l'entrée en vigueur des accords bilatéraux I a simplifié l'accès au marché intérieur européen, les entreprises suisses y ont généré des milliards de francs de revenus<sup>1</sup> supplémentaires. Au regard des exportations, les accords bilatéraux ont donc clairement bénéficié à notre pays. Mais dans quelle mesure l'économie nationale a-t-elle profité du dynamisme marqué des échanges commerciaux avec l'espace européen et des investissements y relatifs ?

L'institut de recherches économiques Prognos a créé un modèle de simulation qui permet d'estimer où la Suisse se situerait sans les liens étroits avec l'Europe<sup>2</sup>. Ce modèle se fonde sur la demande d'importations de l'UE en 2001, donc avant l'entrée en vigueur des accords bilatéraux I, et se base sur

<sup>1</sup> AFD (2014 ; <http://www.ezv.admin.ch/themen/04096/04101/05230/05232/index.html?lang=fr>)

<sup>2</sup> Exposé de Kai Gramke, Prognos SA, journée «SG-E Impulse: Europe», 14 mai 2014, Zurich, Switzerland Global Enterprise

l'hypothèse que cette demande est restée stable les années suivantes. La comparaison de cette évolution avec celle qui a effectivement eu lieu aboutit à un résultat sans équivoque. Selon ce modèle, la Suisse doit environ un tiers de sa prospérité actuelle au développement dynamique de l'UE. Sans celui-ci, notre PIB afficherait donc quelque 200 milliards de francs en moins et il y aurait 700 000 postes de travail en moins. Le modèle surestime sans doute l'effet global car la Suisse aurait cherché, dans les années suivantes, à développer ses liens avec des pays tiers, faute d'un rapprochement avec les marchés européens. Cependant, il semble acquis que même des accords de libre-échange, plus rapides et plus complets, avec des pays tiers n'auraient que faiblement comblé le manque de 700 000 emplois et 200 milliards de francs.

Les données empiriques sont aussi un bon point de départ pour évaluer les effets à long terme. Le modèle de simulation de Prognos couvre plus de 90 % des prestations économiques mondiales. Il peut donc illustrer de manière cohérente quels effets les actions d'un pays ont sur l'économie mondiale et, à l'inverse, comment la réaction de l'économie mondiale affecte ce même pays. Le modèle permet également d'émettre un pronostic sur les conséquences, pour l'économie suisse, de l'initiative sur l'immigration de masse, récemment acceptée. Ainsi, selon le modèle, le PIB de la Suisse accusera une baisse totale de 300 milliards de francs d'ici à 2035 si la dynamique d'investissement en Suisse faiblit comme prévu à cause, d'une part, de l'insécurité régnant actuellement et, d'autre part, de la mise en œuvre de l'initiative. Selon les calculs de Prognos, les investissements progresseront de 0,95 % seulement au lieu de 1,2 % par année, ce qui fera passer la croissance annuelle du PIB de 1,7 % à 1,59 %. Cette hypothèse repose sur l'observation de la situation après le Non à l'EEE, lorsque la dynamique d'investissement s'était également affaiblie. Selon le modèle de Prognos, une autre conséquence de l'initiative sera la stagnation des créations d'emplois à l'horizon 2035.

### **Libre circulation des personnes**

Le SECO (Secrétariat d'État à l'économie) tire un bilan positif concernant les effets de l'immigration sur le marché suisse du travail<sup>3</sup>. Plus de 60 % des immigrés en provenance de l'UE/AELE viennent en Suisse pour travailler. Leur niveau de qualification reste élevé. Grâce à la libre circulation des personnes, les entreprises suisses peuvent pallier le manque de main-d'œuvre qualifiée<sup>4</sup>. Cela explique aussi pourquoi cet accord est considéré comme le plus important des accords bilatéraux<sup>5</sup>. À noter que, d'un point de vue empirique, les salariés suisses profitent aussi de la libre circulation des personnes.

La majorité des études scientifiques concluent que la main-d'œuvre immigrée grâce à l'accord sur la libre circulation complète plutôt qu'elle ne remplace les salariés suisses<sup>6</sup>. Depuis 2002, plus de 600 000 emplois ont ainsi été créés en Suisse, dont plus de la moitié sont occupés par des Suisses<sup>7</sup>. Le taux de chômage a atteint 3,0 % en moyenne ces douze dernières années, ce qui est moins que les 3,4 % avant l'entrée en vigueur de l'ALCP<sup>8</sup>. Le SECO réfute aussi la prétendue pression sur les bas salaires<sup>9</sup>. Le salaire réel moyen a progressé de 0,7 % par an entre 2002 et 2013, contre seulement 0,2 % entre 1992 et 2001<sup>10</sup>.

<sup>3</sup> 2014, <http://www.seco.admin.ch/dokumentation/publikation/00008/00022/05114/index.html?lang=fr>

<sup>4</sup> Mühlemann & Wolter (2013, p. 16 ss. ; [http://www.dievolkswirtschaft.ch/fr/editions/201306/pdf/Muehlemann\\_16\\_19.pdf](http://www.dievolkswirtschaft.ch/fr/editions/201306/pdf/Muehlemann_16_19.pdf))

<sup>5</sup> BAK Basel (2013 ; [http://www.bakbasel.ch/downloads/services/reports\\_studies/2013/bakbasel\\_bedeutung\\_fza\\_umfrageergebnisse.pdf](http://www.bakbasel.ch/downloads/services/reports_studies/2013/bakbasel_bedeutung_fza_umfrageergebnisse.pdf))

<sup>6</sup> Mühlemann & Wolter (2013, p. 16 ss. ; [http://www.dievolkswirtschaft.ch/fr/editions/201306/pdf/Muehlemann\\_16\\_19.pdf](http://www.dievolkswirtschaft.ch/fr/editions/201306/pdf/Muehlemann_16_19.pdf))

<sup>7</sup> SECO (2014, p. 37 s. ; <http://www.seco.admin.ch/dokumentation/publikation/00008/00022/05114/index.html?lang=fr>)

<sup>8</sup> SECO (2014, p. 54)

<sup>9</sup> SECO (2014, p. 7)

<sup>10</sup> SECO (2014, p. 69)

### **Obstacles techniques au commerce**

L'accord fait gagner du temps et de l'argent aux entreprises. Ces dernières peuvent commercialiser leurs produits plus rapidement sur le marché européen et n'ont pas besoin d'attendre un deuxième examen de conformité. Cela les rend plus compétitives et garantit des emplois. L'accord concerne des exportations d'une valeur de *47 milliards de francs* et grâce à lui, notre industrie exportatrice économise *entre 200 et 500 millions de francs*, chaque année<sup>11</sup>. Un autre aspect intéressant pour les entreprises suisses est que, à la faveur de ce même accord, les exportations vers notre pays sont également moins coûteuses pour les entreprises de l'UE. Nos entreprises économisent donc sur les composants nécessaires à leur production. Pour le consommateur suisse enfin, l'avantage est de pouvoir accéder à une gamme plus large et plus avantageuse de produits en provenance de l'espace européen.

### **Agriculture**

L'accord agricole a montré que l'agriculture suisse et l'industrie alimentaire profitent du débouché que le marché européen et ses *500 millions de consommateurs* offre à leurs produits. Depuis son application, le volume des produits tels que *gruyère, mélanges de fromage pour fondue ou raclette* vendus à l'étranger par les fromageries suisses a augmenté de plus de *10 000 tonnes*<sup>12</sup>. En 2013, 56 000 tonnes de fromage<sup>13</sup> ont été exportés vers l'Europe, pour une production qui a atteint 181 000 tonnes en 2012, soit 21 000 de plus qu'en 2003<sup>14</sup>. Ni les prix ni la demande ne se sont effondrés pour autant sur le marché national. Malgré la hausse des prix, la valeur monétaire des exportations de fromages suisses a pu être augmentée. Il s'est avéré que la clientèle – surtout européenne – est prête à payer plus pour la bonne qualité<sup>15</sup>. L'accord agricole permet aux paysans suisses d'acheter des semences plus avantageuses, ce qui fait baisser leur coût de production. Les consommateurs suisses quant à eux bénéficient d'une offre plus diversifiée et plus avantageuse, par exemple pour les bries, les gorgonzolas et la féta<sup>16</sup>.

### **Marchés publics**

L'accord ouvre aux entreprises suisses un marché sur lequel les États européens dépensent à peu près *1500 milliards de francs* par année. L'industrie exportatrice suisse est très bien placée car elle s'est spécialisée sur les biens d'équipement de haute technologie avec, par exemple, le constructeur ferroviaire Stadler Rail ou la division câblage de Dätwyler Holding, qui dépendent de l'accès au marché européen et de la participation aux marchés publics de l'espace européen<sup>17</sup>. Les architectes et ingénieurs suisses profitent aussi de l'ouverture du marché. Enfin, les communes et cantons suisses ainsi que la Confédération font des économies car les entreprises européennes cherchant à décrocher leurs marchés publics offrent parfois des prix plus avantageux. Chaque année, les pouvoirs publics en Suisse dépensent *36 milliards de francs*.

<sup>11</sup> DFAE (2012, p. 32 ; [http://www.europa.admin.ch/dienstleistungen/00553/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,Inp6i0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDdX54hGym162epYbg2c\\_JjKbNoKSn6A--](http://www.europa.admin.ch/dienstleistungen/00553/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,Inp6i0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDdX54hGym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--))

<sup>12</sup> BAK Basel (2012, p. 19 ss. [http://www.bakbasel.ch/downloads/services/reports\\_studies/2012/bakbasel\\_evaluation\\_milchmarkt.pdf](http://www.bakbasel.ch/downloads/services/reports_studies/2012/bakbasel_evaluation_milchmarkt.pdf)) et Schweizer Bauer (<http://www.schweizerbauer.ch/politik--wirtschaft/agrarwirtschaft/kaeseexporte-nehmen-trotz-krise-zu-11585.html>)

<sup>13</sup> TSM Fiduciaire S. à r. l. (<http://www.fromagesuisse.ch/news-events/news/exportations-et-importations-de-fromage-suisse-ont-augmente.html>)

<sup>14</sup> OFAG (2013, p. 24 ; <http://www.blw.admin.ch/dokumentation/00018/00498/?lang=fr>)

<sup>15</sup> TSM Fiduciaire S. à r. l. ([http://www.lid.ch/fileadmin/user\\_upload/lid/Pressecorner/2014/20140725\\_SCM\\_Schweizer-Kaeseexporte1HJ2014.pdf](http://www.lid.ch/fileadmin/user_upload/lid/Pressecorner/2014/20140725_SCM_Schweizer-Kaeseexporte1HJ2014.pdf))

<sup>16</sup> DFAE (2012, p. 36 ; [http://www.europa.admin.ch/dienstleistungen/00553/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,Inp6i0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDdX54hGym162epYbg2c\\_JjKbNoKSn6A--](http://www.europa.admin.ch/dienstleistungen/00553/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,Inp6i0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDdX54hGym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--))

<sup>17</sup> Handelszeitung (n° 26, 26 juin 2014, p. 40)

### Transports terrestres

Un chauffeur de l'UE se rendant de Bâle à Chiasso devait, en 2006, déboursier environ *325 francs* au titre de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP)<sup>18</sup>. Depuis, la Confédération l'a augmentée pour l'adapter au renchérissement. En tout, elle a perçu en 2012 *425 millions de francs*<sup>19</sup> de la part de transporteurs de l'UE/AELE, soit un quart des recettes totales de la RPLP. Ces fonds sont utilisés pour déplacer le trafic vers le rail. En 2012, les entreprises ont choisi le rail pour le transport transalpin de *63,2 %*<sup>20</sup> de leurs marchandises. Quelque *1 404 000* poids lourds ont franchi les Alpes suisses en 2011, *10,4 % de moins* qu'en l'an 2000<sup>21</sup>. Les experts estiment que, sans l'accord, ce sont *400 000 véhicules*<sup>22</sup> de plus qui auraient assuré le trafic transalpin de marchandises en 2006. En vertu de l'accord, les transporteurs suisses peuvent également accéder au marché européen et effectuer des transports de marchandises d'un État de l'UE à un autre.

### Transport aérien

L'accord sur le transport aérien est bénéfique pour les compagnies aériennes suisses, les passagers ainsi que les développeurs et constructeurs d'avions et de pièces d'avions. Les compagnies peuvent, comme leurs concurrents, choisir librement les destinations desservies. Cela leur permet une meilleure exploitation de la flotte et une baisse des coûts. Des compagnies étrangères permettent aux passagers suisses de bénéficier de davantage de correspondances à des prix sensiblement plus avantageux, par exemple pour la ligne Genève-Londres. Pour une place économique aux ramifications internationales comme la Suisse, les liaisons aériennes sont très importantes. Les avions de développeurs et constructeurs suisses tels que PILATUS SA peuvent être vendus partout en Europe<sup>23</sup>. Ce marché ouvert des transports aériens profite donc à un secteur qui emploie *6000 personnes* et génère un chiffre d'affaires annuel de *800 millions de francs*<sup>24</sup>. Les entreprises chargées de la maintenance des avions sont également concernées. SR Technics, par exemple, compte quelque *10 000 salariés* en Suisse et réalise un chiffre d'affaires de *1,5 milliard de francs*<sup>25</sup>.

### Recherche

Avec son économie fondée sur l'innovation, la Suisse a besoin d'une place scientifique prospère et compétitive à l'échelle internationale. L'accord sur la recherche l'aide grandement en ce sens. Le programme-cadre européen de recherche (PCR) est très apprécié des institutions helvétiques. Le 4<sup>e</sup> PCR entre 1995 et 1998 a été suivi par *750 chercheurs suisses*<sup>26</sup>, qui étaient cependant encore confrontés à un certain nombre d'obstacles. Ceux-ci ont été supprimés par l'accord sur la recherche et, lors du 6<sup>e</sup> PCR de 2003 à 2006, la Suisse en a constaté les retombées positives à plusieurs égards. Elle a touché *19,2 millions de francs*<sup>27</sup> de plus que ce qu'elle a investi, auxquels s'ajoutent *75 millions de francs*<sup>28</sup> alloués par l'UE aux organisations internationales sises en Suisse, dont le CERN. *1729 cher-*

<sup>18</sup> DFAE (2012, p. 4 ;

[http://www.europa.admin.ch/dienstleistungen/00553/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,Inp6i0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2YUq2Z6gpJCDdX54hGym162epYbg2c\\_JjKbNoKSn6A--](http://www.europa.admin.ch/dienstleistungen/00553/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,Inp6i0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2YUq2Z6gpJCDdX54hGym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--))

<sup>19</sup> Échange de courriels avec la Direction générale des douanes et DFAE (2012, p. 44 ;

[http://www.europa.admin.ch/dienstleistungen/00553/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,Inp6i0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2YUq2Z6gpJCDdX54hGym162epYbg2c\\_JjKbNoKSn6A--](http://www.europa.admin.ch/dienstleistungen/00553/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,Inp6i0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2YUq2Z6gpJCDdX54hGym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--))

<sup>20</sup> Ibid.

<sup>21</sup> Ibid.

<sup>22</sup> La Vie économique (11-2008, p. 30)

<sup>23</sup> La Vie économique (11-2008, p. 33) ; la participation de la Suisse à l'Agence européenne de la sécurité aérienne repose sur l'Accord sur le transport aérien et l'AESA certifie les produits de Pilatus pour l'espace européen.

<sup>24</sup> Ibid.

<sup>25</sup> Ibid.

<sup>26</sup> Tagesanzeiger (2 décembre 1998, p. 5)

<sup>27</sup> DFAE (2012, p. 38)

<sup>28</sup> Ibid.

*cheurs suisses* ont participé au 6<sup>e</sup> PCR et 185 y ont pris la tête d'un projet européen<sup>29</sup>. Selon 70 % des participants suisses, leurs projets n'auraient pas abouti sans le PCR<sup>30</sup>. Globalement, la Suisse s'est engagée avec 1300 projets et il en a résulté *32 000 partenariats de projet*<sup>31</sup> entre des chercheurs basés en Suisse et d'autres chercheurs européens.

Le 7<sup>e</sup> PCR s'achève à la fin de l'année. La contribution de la Suisse s'est montée à 2,4 milliards de francs, avec un retour financier qui s'élève déjà à 1,56 milliard de francs<sup>32</sup>. Il faut attendre 2016 avant de pouvoir tirer un bilan pour la Suisse<sup>33</sup>. Pour l'instant, il semble cependant que notre pays continue de bénéficier du PCR. La part de subsides alloués aux chercheurs suisses représente à ce jour 4,3 %<sup>34</sup>, contre 3,1 % lors du 6<sup>e</sup> PCR<sup>35</sup>. L'UE et ses pays membres soutiendront le Human Brain Project, dirigé par l'EPFL, à hauteur d'un milliard d'euros sur les dix ans à venir<sup>36</sup>.

### Remarques finales

Les faits montrent que la place économique suisse bénéficie grandement et à bien des points de vue des accords bilatéraux I. Certains effets positifs touchent des branches spécifiques, d'autres des pans entiers de notre économie.

- **Accord sur la libre circulation des personnes :**  
Il permet aux employeurs d'embaucher, sans tracasseries bureaucratiques, des spécialistes en provenance de l'espace européen qu'ils ne trouvent pas en Suisse.
- **Accord sur la suppression des obstacles techniques au commerce** (aussi appelé MRA - Mutual recognition Agreement) :  
Il supprime le double examen de la conformité des produits commercialisés par des entreprises suisses.
- **Accord sur les marchés publics :**  
Il étend l'obligation de lancer des appels d'offres pour des achats publics ou des mandats de construction selon les règles de l'OMC aux communes et districts, ainsi qu'aux entreprises publiques ou privées pour des acquisitions dans certains secteurs (chemins de fer, approvisionnement en énergie, par exemple).
- **Accord agricole :**  
Il supprime les obstacles au commerce de certains produits agricoles, notamment le fromage.
- **Accord sur les transports terrestres :**  
Il permet à la Confédération de prélever des redevances sur la circulation routière auprès des chauffeurs européens (RPLP) et de réduire ainsi le trafic de poids lourds à travers les Alpes.
- **Accord sur le transport aérien :**  
Il garantit aux compagnies aériennes l'interdiction de discrimination et l'octroi de droits d'accès au marché du transport aérien en Europe.
- **Accord sur la recherche :**  
il permet aux chercheurs et entreprises suisses de participer aux programmes-cadre de l'UE, ce qui améliore les performances du pôle de recherche suisse tout en renforçant l'innovation de l'économie suisse.

<sup>29</sup> SER (2008, p. 50 ss. ; [http://www.sbf.admin.ch/themen/01370/01683/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,Inp6I0NTU042I2Z6In1ae2IZn4Z2qZpnO2Y uq2Z6gpJCDfX14g2ym162epYbg2c\\_JjKbNoKSn6A--](http://www.sbf.admin.ch/themen/01370/01683/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,Inp6I0NTU042I2Z6In1ae2IZn4Z2qZpnO2Y uq2Z6gpJCDfX14g2ym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--))

<sup>30</sup> DFAE (2012, p. 39)

<sup>31</sup> DFAE (2012, p. 38)

<sup>32</sup> SER (2013, p. 2 ; <http://www.sbf.admin.ch/roh-f>)

<sup>33</sup> DFAE (2012, p. 38)

<sup>34</sup> Ibid.

<sup>35</sup> Ibid.

<sup>36</sup> NZZ (2013, <http://www.nzz.ch/aktuell/schweiz/eth-lausanne-erhaelt-eu-foerdergelder-1.17966131>)

- **Effets des accords bilatéraux I pour l'économie nationale :**

Ils sont difficiles à calculer de manière directe. Même si les retombées positives pour la place économiques suisse étaient nettement inférieures aux résultats de la simulation de Prognos, elles sont indéniables. Elles se constatent au niveau du commerce, mais aussi des investissements et de la création d'emplois sûrs.